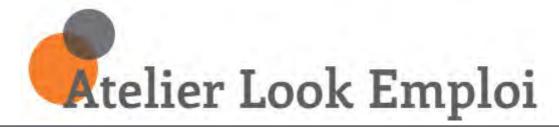


INFREP ORLEANS

1, rue des Charretiers - BP 2221 45012 Orléans Cedex 1 Tél. 02 38 62 64 00 Fax 02 38 62 54 67 infrep45@infrep.org



Votre contact:

Beverly DE FREITAS

02 38 62 64 00

infrep45@infrep.org







Lieux de déroulement des ateliers :

Orléans

Saint Jean de Braye

Fleury les Aubrais



Retrouvez-nous sur notre site : Infrep.wix.com/lookemploi









Objectifs

- Reprendre confiance en soi
- Valoriser son image
- ◆ Retrouver de l'intérêt et de la motivation à concrétiser ses démarches de recherche d'emploi
- Améliorer sa présentation physique et son savoir-être en vue d'une intégration en entreprise
- Acquérir un mieux-être dans son environnement

Publics

Personnes résidant sur l'Orléanais et les 22 communes de son agglomération (notamment demeurant sur les quartiers prioritaires et de prévention du contrat de ville) et inscrites obligatoirement au Pôle Emploi.

Critères d'éligibilité :

ou

- Jeunes inscrits à la Mission Locale
- Bénéficiaires d'une allocation minimale (RSA, ASS, AAH)
- Adultes demandeurs d'Emploi de longue durée âgés de 26 ans et plus
- Jeunes diplômés rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi
 - Salariés de structures d'insertion par l'activité économique du territoire ou régies de quartiers
 - Jeunes en formation à l'Ecole de la deuxième chance

Contenus

- **9 ateliers d'une** $\frac{1}{2}$ **journée** traitent, de façon transverse, de la gestion de son image et de sa perception par autrui.
- **3 entretiens individuels** sont programmés afin de permettre de mieux cerner l'évolution du parcours du bénéficiaire.





Ateliers

Valorisation

A1	VOTRE IMAGE PARLE
A2	AFFIRMATION DE SOI
А3	SE METTRE EN VALEUR

Relooking

В	COIFFURE
С	MAQUILLAGE
D	LOOK VESTIMENTAIRE

Communication

E1	COMMUNICATION ORALE
E2	SAVOIR ET OSER DIRE
E3	SIMULATION ENTRETIEN D'EMBAUCHE

Accès

Une **fiche de prescription**, renseignée par le conseiller (Pôle emploi, Mission Locale, Relais Emploi, CCAS, Maisons du département, Organismes de formation, Ecole de la 2e Chance, structures IAE...) doit être remise à l'Infrep lors de la demande d'inscription.

Action financée par le Conseil Départemental du Loiret et l'Agglomération Orléanaise.





